

ANNEXE 1

Modèle de facture avec double affichage



FACTURE

Expéditeur
"délégation "
"adresse "

France
Tél :
Fax :

Destinataire

Références à rappeler :
Identifiant labo. :
Numéro de facture :
Date :
N° du client :
Date commande
Références commande :

Adresse de livraison

Référence article	Libellé article	Taux TVA	Quantité	P.U. HT	Taux remise	Montant hors taxe
MODÈLE						
Total Net HT TVA à 20,60% sur x,xx F TVA à 2,10% sur x,xx F						
TOTAL T.T.C.						

SIGNATURE

Le CNRS ne pratique pas d'escompte
 Le CNRS est assujéti à la TVA sur les débits
 SIREN : 180 089 013 03720
 code APE
 TVA intracommunautaire : FR 40 1800 89013

à titre indicatif, Montant net TTC en euros **x,xx EUR**
au taux de 1 EURO = **6,xxxxx FRF**

ANNEXE 2

Modèle de décision tarifaire à compter du 1^{er} janvier 1999

DEC99R000DFI

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

VU la délibération du conseil d'administration du CNRS en date du 29 novembre 1990 donnant délégation de pouvoir au directeur général pour notamment, la fixation du montant des redevances et rémunérations de toute nature dues au Centre ;

VU la décision n° 976324 DCAJ du 31 juillet 1997 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre SOUZY, secrétaire général du Centre national de la recherche scientifique,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le tarif d'hébergement journalier de la chambre d'hôtes du « nom du prestataire » est fixé à :

100 francs, exonéré de TVA (*soit, à titre indicatif, au taux de 1 euro = 6,47551 francs, 15,44 euros*).

ARTICLE 2 : Ce tarif prend effet à compter du 1^{er} janvier 1999.

Fait à Paris, le

Le secrétaire général,
Jean-Pierre SOUZY

ANNEXE 3.1

Modèle de décision tarifaire déjà en vigueur avant le 1^{er} janvier 1999 et toujours applicable après cette date

DEC99R000DFI

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

VU la délibération du conseil d'administration du CNRS en date du 29 novembre 1990 donnant délégation de pouvoir au directeur général pour notamment, la fixation du montant des redevances et rémunérations de toute nature dues au Centre ;

VU la décision n° 976324 LCAJ du 2 juillet 1997 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre SOUZY, secrétaire général du Centre national de la recherche scientifique,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Les tarifs des diverses prestations réalisées par la Station biologique de Roscoff (UPR A9042), sont fixés selon le barème joint en annexe.

ARTICLE 2 : Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} septembre 1998.

Fait à Paris, le

Le secrétaire général,
Jean-Pierre SOUZY

ANNEXE 3.2

Modèle de décision tarifaire déjà en vigueur avant le 1^{er} janvier 1999 et toujours applicable après cette date

Tarifs fixés en francs

- 1 - Les tarifs d'abonnement aux *Cahiers de biologie marine* pour 1998 sont les suivants :
 - abonnement annuel : 990 F HT (TVA à 2,10 %),
 - frais d'expédition France : 40 F HT (TVA à 2,10 %),
 - frais d'expédition étranger : 60 F.
- 2 - Les tarifs d'abonnement aux *Cahiers de biologie marine* pour 1999 sont les suivants :
 - abonnement annuel pour un client français ou étranger (frais de port inclus) : 1 150 F HT (TVA à 2,10 %).
- 3 - Les tarifs en F HT (TVA à 2,10 %) des « tirés à part » pour 1998 sont regroupés dans le tableau ci-dessous :

Quantité	Montant en F HT				
	1-5 pages	6-10 pages	11-15 pages	16-20 pages	21-25 pages
50 copies	220	300	360	430	500
100 copies	300	430	500	600	700
200 copies	500	650	750	870	1 000
300 copies	700	870	1 000	1 150	1 275

- 4 - Les tarifs 1998 en F HT (TVA à 20,6 %) pour le kit de dosage et les enzymes sont les suivants :

Produits	Montant en F HT
Kit (5 ml)	15 000
1 ml CDC2/Cyclin B	10 000
500 ul CDC2/Cyclin B	4 000
Frais expédition/carboglace	600

- 5 - Les tarifs 1998 en F HT (TVA à 20,6 %) pour les photocopies et prêts d'ouvrage ou de thèses sont les suivants :

Nombre de photocopies	Montant en F HT
10 premières photocopies	30
10 photocopies supplémentaires	15
Prêt d'un ouvrage ou d'une thèse	50

ANNEXE 3.3

**Modèle de décision tarifaire déjà en vigueur avant le 1^{er} janvier 1999
et toujours applicable après cette date
Tarifs convertis eu euros (taux euro : 6,47551 F)**

1. Les tarifs d'abonnement aux *Cahiers de biologie marine* pour 1998 sont les suivants :

abonnement annuel :	frais d'expédition France :
HT 990,00 F	HT 40,00 F
TTC 1 010,79 F (dont TVA à 2,10 %)	TTC 48,24 F (dont TVA à 20,60 %)

2. Les tarifs d'abonnement aux *Cahiers de biologie marine* pour 1999 sont les suivants :

abonnement annuel pour un client français ou étranger (frais de port inclus) :	à titre indicatif en euros
HT 1 150 F	177,59 E HT
TTC 1 174,15 F (dont TVA à 2,10 %)	181,32 E TTC

3. Les tarifs en F HT des « tirés à part » pour 1999 sont regroupés dans le tableau ci-dessous ⁽¹⁾ :

Quantité	Montant en F HT				
	1-5 pages	6-10 pages	11-15 pages	16-20 pages	21-25 pages
50 copies	200	300	360	430	500
100 copies	300	430	500	600	700
200 copies	500	650	750	870	1 000
300 copies	700	875	1 000	1 150	1 275

Quantité	Montant en F TTC (dont TVA à 2,10 %)				
	1-5 pages	6-10 pages	11-15 pages	16-20 pages	21-25 pages
50 copies	224,62	306,30	367,56	439,03	510,50
100 copies	306,30	439,03	510,50	612,60	714,70
200 copies	510,50	653,65	765,75	888,27	1 021,00
300 copies	714,70	892,38	1 021,00	1 174,15	1 301,78

Quantité	Montant HT à titre indicatif en euros				
	1-5 pages	6-10 pages	11-15 pages	16-20 pages	21-25 pages
50 copies	33,97 E	46,33 E	55,59 E	66,40 E	77,21 E
100 copies	46,33 E	66,40 E	77,21 E	92,66 E	108,10 E
200 copies	77,21 E	100,38 E	115,82 E	134,35 E	154,43 E
300 copies	108,10 E	135,12 E	154,43 E	177,59 E	196,90 E

Quantité	Montant TTC (dont TVA à 2,10 %) à titre indicatif en euros				
	1-5 pages	6-10 pages	11-15 pages	16-20 pages	21-25 pages
50 copies	34,69 E	47,30 E	56,76 E	67,80 E	78,84 E
100 copies	47,30 E	67,80 E	78,84 E	94,60 E	110,37 E
200 copies	78,84 E	102,49 E	118,25 E	137,17 E	157,67 E
300 copies	110,37 E	137,96 E	157,67 E	181,32 E	201,03 E

4. Les tarifs 1999 pour les photocopies sont les suivants ⁽¹⁾ :

Nombre de photocopies	HT en F	TTC en F (dont TVA à 20,60%)	à titre indicatif en euros	
			HT en E	TTC en E (dont TVA à 20,60 %)
10 premières photocopies	30,00 F	36,18 F	4,63 E	5,59 E
10 photocopies supplémentaires	15,00 F	18,09 F	2,32 E	2,79 E

⁽¹⁾ À supposer que les tarifs 1998 soient reconduits en 1999.